

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-trois mai, à vingt heures trente minutes, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni en mairie de Tresson, sous la présidence de Chantal BUIN, maire.

**Étaient présents** : Michel BLOT, Didier DANGEUL, Stéphane GAUDIN, Richard MASSON, Arnaud PAUMIER, Vanessa RIBOT, Vincent SAMSON.

**Absents excusés** : José HEINTJE, Luis POUPON, Sébastien RIBOT.

**Secrétaire de séance** : Stéphane GAUDIN.

Procuration de José HEINTJE à Chantal BUIN.

\*\*\*\*\*

Madame la Maire ouvre la séance en soumettant le compte-rendu de la réunion du 25 avril 2018 à l'approbation des membres du conseil municipal : approbation du compte-rendu à l'unanimité des présents.

## **Aménagement du bourg**

Le projet définitif d'aménagement du bourg est unanimement acté. L'estimatif du montant des travaux s'est alourdi avec l'obligation de réaliser d'abord des travaux sur le réseau d'assainissement (environ 79 000 €) et le résultat du diagnostic amiante-HAP positif dans les enrobés présents sur les chaussées impactées par les travaux.

Il y a obligation de faire intervenir une entreprise spécialisée pour ôter ces matériaux et le prix de mise en décharge ou de leur traitement augmente encore le coût global (environ 38 000 euros en plus).

Certaines options ou variantes sont proposées dans le projet, les élus feront le choix ou non de les retenir lors de l'ouverture des appels d'offres.

La demande de permis d'aménager est à l'instruction et les documents nécessaires au lancement de l'appel d'offres pour la réalisation des travaux sont quasiment rédigés, l'annonce du marché public sera déposée sur le site du conseil départemental, semaine 22. Afin de suivre le chantier tout au long des travaux, la commune doit faire appel à un coordonnateur SPS (en matière de sécurité et de protection de la santé), trois sociétés seront sollicitées pour répondre à l'appel d'offres.

Le maître d'œuvre, Feuille à Feuille, estime la durée des travaux à 4 mois et souhaite démarrer courant septembre 2018.

### **Travaux de voirie pour 2018**

Après réception des propositions de travaux de l'ATESART, la commission voirie s'est réunie et a défini les travaux à réaliser en 2018. Il s'agit de travaux de reprofilage avec pose d'un revêtement bi-couche l'année prochaine sur les voies suivantes :

VC 165 route de Montreuil  
VC 215 La Bretonnerie  
VC n° 9 route des Perrées

Les sociétés Pigeon, HRC, Colas et Durand seront sollicitées pour ces travaux.

Certains fossés seront creusés et les entrées de champs seront busées sur les chemins du Gué, de la Jonchère, de la Bretonnerie, des Perrées, des Dagueries, des Brosses, de la Hériboule.

### **Montant des loyers des logements communaux**

Comme chaque année, la révision du montant des loyers des différents logements communaux doit être votée pour le 1<sup>er</sup> juin.

Après discussion, les élus, à l'unanimité, ne souhaitent pas augmenter les loyers des logements communaux pour l'année 2018.

Montant des loyers mensuels :

24 rue des Rosiers : 211,02 €  
12 rue des Rosiers : 400 €  
3 rue des Lilas : 420,86 €  
14 rue des Lilas : 464,46 €  
Bar-restaurant 2 rue des lilas : 600,00 €

### **Syndicat des Sports région de Sainte-Osmane**

Suite au projet de construction de nouveaux vestiaires, le syndicat des sports de la région de Sainte-Osmane empruntera 150 000 euros tandis que l'emprunt contracté en 2005 pour la mise en place de l'éclairage des terrains sera remboursé le 25 janvier 2019.

Il a été décidé que les trois communes partenaires (Sainte-Osmane, Évaillé et Tresson) verseront une subvention d'un montant de 3130 euros au syndicat pour l'année 2018.

### **Interpellation des maires par les comités d'entreprises des sociétés de distribution d'électricité et de gaz**

Les comités d'entreprises des sociétés de distribution d'électricité et de gaz naturel ont interpellé les élus locaux sur la réforme des marchés de l'énergie proposée par la commission européenne dite « 4<sup>ème</sup> paquet » pour une mise en place à l'horizon de 2030.

Ils réaffirment que l'électricité et le gaz naturel ne sont pas des biens marchands comme les autres et qu'ils relèvent du service public dans le respect de l'intérêt général.

Les missions de service public ne peuvent se réaliser dans la seule logique du profit à court terme.

Ils demandent aux collectivités qu'elles se prononcent sur ce point.

*Après en avoir délibéré, les élus présents votent à l'unanimité soit 9 voix contre la réforme des marchés de l'énergie dite « 4<sup>ème</sup> paquet » et défendent un vrai service public, garant de la cohésion sociale, de l'égalité de traitement, de la solidarité et de l'optimisation économique.*

## **Questions diverses**

### **Résultats de l'étude de bathymétrie à la lagune**

Après la demande de la Préfecture de pratiquer une étude de bathymétrie à la lagune, les résultats démontrent que les 3 bassins sont énormément envasés et qu'il y a obligation de les curer (de 46 à 61% d'envasement selon le bassin).

Des échantillons de boues ont été congelés pour une durée maximale d'un an afin d'être analysés pour définir si ces boues peuvent être épandues sur les terres agricoles ou non (selon qualité des boues, polluées ou non), si leur qualité ne permet pas l'épandage, le coût de transports en décharge sera élevé.

Les élus souhaitent faire analyser les échantillons pour 2019 afin de prendre leur décision selon le coût, l'agence de l'eau subventionnant ce genre de travaux.

### **Entrevue avec les trois associations partenaires pour le diagnostic d'installation de maraîchers**

Des représentants des trois associations (CIAP72, GAB72, Terre de liens) parties prenantes pour effectuer le diagnostic pour l'installation éventuelle de maraîchers sur Tresson ont rencontré quelques élus pour une première réunion de copilotage.

Cette première approche a permis de présenter les trois structures qui ont un rôle complémentaire dans leur démarche.

La CIAP (coopérative d'installation en agriculture paysanne) travaille sur la transmission, elle accompagne les futurs paysans en organisant des stages sur les exploitations, dispose d'une couveuse d'entreprises qui accueille les candidats pour une immersion concrète avant leur installation.

Le GAB72 (Groupement d'agriculteurs biologiques qui représente 100 fermes sur les 300 en Sarthe) est adhérent à la coordination régionale des fermes biologiques, il œuvre à la reconnaissance de l'agriculture biologique, travaille à son développement et en fait la promotion. Il accompagne également à l'installation mais aussi à la reconversion des exploitations en agriculture biologique.

Terre de liens, association qui met à disposition le foncier pour installer de nouveaux producteurs, cela peut aller jusqu'à l'acquisition de terres si une personne est prête à

s'installer dessus en mettant en place une souscription de parts vendues à la population (aujourd'hui, 103,50 € la part).

Cette démarche donne droit à une réduction d'impôts mais c'est avant tout un investissement citoyen.

La municipalité a donné la liste des personnes propriétaires de parcelles sur Tresson qui les mettraient éventuellement à disposition pour effectuer un diagnostic de faisabilité.

Les intervenants des associations prendront contact avec ces personnes pour organiser une rencontre.

Tous sont pleinement conscients que l'implication et l'accueil de la population sont essentiels pour la réussite du projet.

### **Nouvelle organisation à Sarthe Habitat**

Afin d'élargir les propositions des demandeurs de logement lors de l'examen de la commission locale et de simplifier la procédure, Sarthe Habitat (office public de l'habitat), informe les communes ayant des bâtiments locatifs gérés par sa structure, qu'elles pourront, désormais, elles-mêmes, inscrire des demandeurs sur la plateforme sans passer par l'interlocuteur de Sarthe Habitat.

Prochaines réunions :

Mercredi 13 juin 2018 à 20h30

Mercredi 11 juillet 2018 à 20h30

Mercredi 5 septembre 2018 à 20h30

Ont signé, les membres présents

M. BLOT, C. BUIN, D. DANGEUL, S. GAUDIN,

R. MASSON, A. PAUMIER, V. RIBOT, V. SAMSON